



RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Premier Trimestre 2023

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE

Premier Trimestre 2023

Avant-propos



Conformément aux dispositions de l'article 83 de la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015, relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB), le présent rapport est destiné à informer le Parlement et le citoyen sur l'exécution du budget, en recettes comme en dépenses et sur l'application de la loi de finances. Il rend compte de la gouvernance et des performances budgétaires enregistrées à fin mars 2023.

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2023 s'est déroulée dans un contexte marqué, sur le plan international, par des tensions géopolitiques persistantes et le ralentissement de l'inflation favorisé par la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. A contrario, les tensions inflationnistes hors produits énergétiques et alimentaires sont demeurées durablement élevées.

Sur le plan national, au premier trimestre 2023, l'activité économique s'est contractée à travers la baisse de la production de manganèse et du gaz naturel, le recul des agro-industries de farine et d'huile brute ainsi que les mauvaises performances des transports ferroviaire et aérien. En dépit de cette tendance à la baisse, le redressement de la production pétrolière et l'augmentation de la rente agricole ont permis de contenir les chocs.

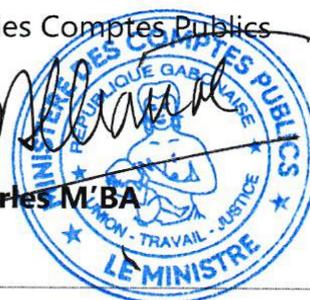
Par ailleurs, sur la même période, le Gouvernement a consenti des efforts en matière de mobilisation des recettes et d'optimisation des dépenses en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de favoriser le développement économique du Gabon.

Enfin, face aux défis qu'impose cette année particulière, il me plaît d'adresser mes encouragements aux équipes mobilisées pour la rédaction du présent rapport.

Fait à Libreville, le 14 OCT. 2024

Le Ministre des Comptes Publics

Charles M'BA



Abréviations et acronymes

ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
ARMP	Agence de régulation des marchés publics
BOP	Budget opérationnel de programme
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
CP	Crédits de paiement
CSS	Contribution Spéciale de Solidarité
DCAF	Direction Centrale des Affaires Financières
DGBFiP	Direction Générale du Budget et des Finances Publiques
DGD	Direction Générale de la Dette
DGCPT	Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
DGD	Direction Générale de la Dette
DGDDI	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
DGI	Direction Générale des Impôts
EDS	Enquête démographique et de santé
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FBP	Financement basé sur les performances
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
GCI	Indice mondial de la compétitivité (<i>Global Competitiveness Index</i>)
GdG	Gouvernement du Gabon
GEF	Gabonais économiquement faible
GFP	Gestion des Finances Publiques
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLFEB	Loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OGR	Office Gabonais des Recettes
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAP	Projet Annuel de Performance
PAT	Plan d'Accélération de la Transformation
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PIP	Prime d'incitation à la performance
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PPP	Partenariat public-privé
RPROG	Responsables de programme
SEEG	Société d'Énergie et d'Eau du Gabon
SEM	Société Equatoriale des Mines
SIGRH	Système d'information de gestion des ressources humaines
SOGARA	Société Gabonaise de Raffinage
SOGATRA	Société Gabonaise Des Transports
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UO	Unité opérationnelle
ZES	Zone économique spéciale

SOMMAIRE

Avant-propos.....	2
Abréviations et acronymes.....	3
Index des tableaux.....	6
Index des graphiques.....	6
SYNTHESE.....	7
SYNTHESE GENERALE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 MARS 2023.....	8
Les recettes du budget de l'Etat.....	9
1) Présentation globale des recettes de l'Etat.....	9
2) Focus sur les recettes affectées hors CAS.....	10
Les dépenses du budget général.....	13
1) Analyse de la dépense par titre.....	13
2) Exécution des dépenses sociales.....	16
Les comptes spéciaux.....	17
1) Le compte de commerce.....	17
2) Les comptes d'affectation spéciale.....	17
Les opérations de trésorerie et de financement.....	19
1) Charges de trésorerie et de financement.....	19
2) Ressources de trésorerie et de financement.....	19
Conclusion.....	21
PRECISIONS METHODOLOGIQUES.....	22
ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Présentation détaillée des recettes brutes du budget de l'Etat (en millions de FCFA).....	24
Annexe 2 : Présentation détaillée des recettes affectées (en FCFA).....	25
Annexe 3 : Présentation des dépenses du budget général par titre (en millions de F.CFA).....	27
Annexe 4 : Présentation détaillée de l'exécution des dépenses budgétaires (en millions de FCFA).....	28
Annexe 5 : Présentation des comptes spéciaux (en millions de FCFA).....	30
Annexe 6 : Présentation détaillée de l'équilibre budgétaire (en millions de FCFA).....	33
Annexe 7 : Présentation détaillée des opérations de trésorerie et de financement (en millions de FCFA).....	37

Index des tableaux

Tableau 1 : présentation des soldes des opérations financières de l'Etat (en millions de FCFA)	7
Tableau 2 : suivi de l'exécution, en lien avec l'article d'équilibre de la loi de finances (en millions de FCFA)	8
Tableau 3 : suivi de l'exécution, en lien avec les Collectivités locales (en millions de FCFA)	11
Tableau 4 : suivi de l'exécution, en lien avec les établissements publics (en millions de FCFA)	12
Tableau 5 : Suivi de l'exécution, en lien avec les contributions communautaires (en millions de FCFA)	12
Tableau 6 : exécution des dépenses de personnel - Titre 2 (en millions de FCFA)	14
Tableau 7 : exécution des prêts projets fin mars 2023 (en millions de FCFA)	15
Tableau 8 : dépenses sociales à fin mars 2023	16
Tableau 9 : Opérations de trésorerie et de financement au mars 2023	19

Index des graphiques

Figure 1 : situation des encaissements des recettes à fin mars 2023	9
Figure 2 : exécution des dépenses du budget général par titre	13
Figure 3 : situation des encaissements des comptes spéciaux à mars 2023	18
Figure 4 : situation des règlements des comptes spéciaux à fin mars 2023	18

SYNTHESE

Solde

Le solde net d'exécution, obtenu par consolidation du solde des opérations de trésorerie et de financement et du solde budgétaire global, s'établit à **152,06 milliards FCFA** au 31 mars 2023.

Ressources

Les recettes nettes du budget de l'Etat se sont établies à **543,85 milliards FCFA**, contre un niveau prévisionnel trimestriel de 543,41 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 100,08%. En intégrant les ressources de trésorerie et de financement pour **293,21 milliards FCFA**, les ressources de l'Etat s'établissent à **837,06 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de 23,93% par rapport à la loi de finances 2023.

Charges

Au 31 mars 2023, les dépenses du budget de l'Etat ont été réglées à hauteur de **349,08 milliards FCFA**, contre 293,31 milliards FCFA pour l'exercice antérieur, soit une hausse de 19,01%. En tenant compte des charges de trésorerie et de financement pour un montant de **335,92 milliards FCFA**, les charges de l'Etat se chiffrent à **685 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 19,58%.

Comptes spéciaux

Le solde global des comptes spéciaux est positif, soit **9,86 milliards FCFA**. Ce résultat s'explique par la non-exécution en dépense des CAS valorisation du patrimoine de l'Etat, salubrité publique, entretien du patrimoine routier de l'Etat et financement de l'Habitat.

Tableau 1 : présentation des soldes des opérations financières de l'Etat (en millions de FCFA)

RECETTES	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exé.	DEPENSES	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exé.	SOLDES LF	SOLDES
Budget général	2 337 979	547 411	23,41%	Budget général	1 943 920	321 752	16,55%	394 059	225 658
Prélèvements	- 173 383	- 40 750	23,50%						
Comptes d'affectation spéciale	180 586	37 191	20,59%	Comptes d'affectation spéciale	180 586	27 330	15,13%	0	9 861
Total des recettes de l'Etat	2 345 182	543 852	23,19%	Total des dépenses de l'Etat	2 124 506	349 082	16,43%		
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL								220 676	194 770
Ressources des opérations de trésorerie et de financement	1 152 914	293 210	25,43%	Charges des opérations de trésorerie et de financement	1 373 590	335 922	24,46%		
SOLDE DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT								- 220 676	- 42 712
SOLDE NET DES OPERATIONS FINANCIERES								0	152 058

Sources : DGBFiP/DGCPT

SYNTHESE GENERALE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE AU 31 MARS 2023

Tableau 2 : suivi de l'exécution, en lien avec l'article d'équilibre de la loi de finances (en millions de FCFA)

RECETTES DE L'ETAT	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	%	DEPENSES DE L'ETAT	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	%
BUDGET GENERAL							
Titre 1 : Recettes fiscales	1 466 354	380 893	25,98%	Titre 1. Charges financières de la dette	355 960	54 433	15,29%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	47 246	0	0,00%	Titre 2. Dépenses de personnel	691 100	183 671	26,58%
Titre 3 : Cotisations sociales	10 780	2 887	26,78%	Titre 3. Dépenses de biens et services	295 535	19 260	6,52%
Titre 4 : Autres recettes	813 599	163 631	20,11%	Titre 4. Dépenses de transfert	255 784	33 868	13,24%
			-	Titre 5. Dépenses d'investissement	297 608	30 521	10,26%
			-	Titre 6. Autres dépenses	47 933	0	0,00%
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	2 337 979	547 411	23,41%	TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	1 943 920	321 752	16,55%
PRELEVEMENTS	-173 383	-40 750	23,50%				
COMPTES SPECIAUX							
			-				
Titre 1. Recettes fiscales	65 350	10 767	16,48%	Titre 3. Dépenses de biens et services	15 714	1 892	12,04%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	657	0	0,00%				
Titre 3. Cotisations sociales	94 756	22 731	23,99%	Titre 4. Dépenses de transfert	96 469	22 731	23,56%
Titre 4. Autres recettes	19 823	3 694	18,63%	Titre 5. Dépenses d'investissement	65 403	2 708	4,14%
			-	Titre 6. Autres dépenses	3 000	0	0,00%
TOTAL RECETTES DES COMPTES SPECIAUX	180 586	37 191	20,59%	TOTAL DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX	180 586	27 330	15,13%
OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT							
			-				
Tirages	228 330	30 221	13,24%	Amortissement dette extérieure	678 827	57 089	8,41%
Partenariats Public-Privé	0	0	-	Amortissement des prêts du secteur bancaire	532 648	70 213	13,18%
Droits de Tirages Spéciaux	40 000	40 000	100,00%				
Emissions de titres publics	777 500	61 038	7,85%	Autres amortissements	150 607	208 620	138,52%
Financement bancaire	0	0	-				
Financement non bancaire	107 083	161 951	151,24%	Prêts et avances	11 507	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT	1 152 914	293 210	25,43%	TOTAL CHARGES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT	1 373 590	335 922	24,46%
TOTAL RESSOURCES DE L'ETAT	3 498 096	837 062	23,93%	TOTAL CHARGES DE L'ETAT	3 498 096	685 004	19,58%
TOTAL RISTOURNES (SPP, cotisations etc.)	104 218	24 851	23,84%	TOTAL RISTOURNES (SPP, cotisations etc.)	104 218	24 851	23,84%
TOTAL RESSOURCES DE L'ETAT yc ristournes	3 602 314	861 913	23,93%	TOTAL CHARGES DE L'ETAT yc ristournes	3 602 314	709 855	19,71%

Sources : DGBFiP/ DGCP

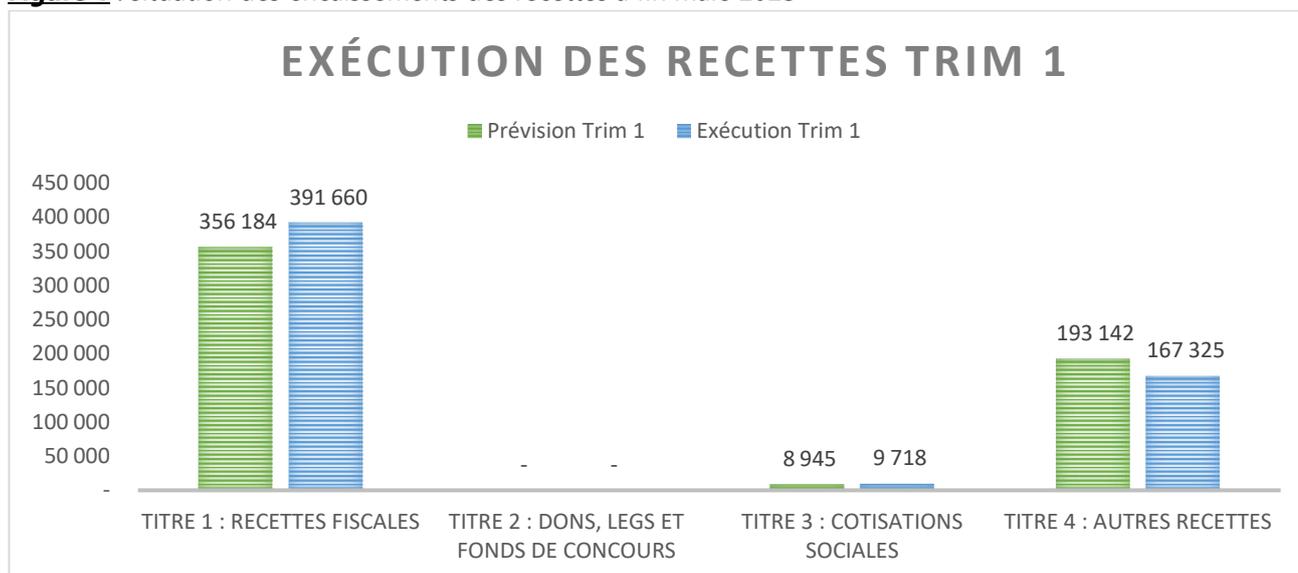
Les recettes du budget de l'Etat

1) Présentation globale des recettes de l'Etat

Prévues à **2 449,40 milliards FCFA** en loi de finances (LF), les recettes brutes du budget de l'Etat ont été exécutées à **568,70 milliards FCFA¹** au 31 mars 2023, soit un taux de 23,22%. Aussi, rapporté au niveau prévisionnel de **558,27 milliards FCFA** à fin mars, le taux de réalisation des encaissements est de 101,87%.

Le montant total des recettes nettes du budget de l'Etat, à fin mars 2023, se situe à **543,85 milliards FCFA²**, soit un taux d'exécution de 23,19%. Comparé à la prévision de recouvrement du trimestre de **543,41 milliards FCFA**, lesdites recettes affichent une performance de 100,08%.

Figure 1 : situation des encaissements des recettes à fin mars 2023



Sources : DGBFiP/ données DGCPT

Arrêté à **1 531,70 milliards FCFA** en LF 2023, le montant des recettes fiscales brutes encaissées au premier trimestre s'élève à **391,66 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de 25,57%. Comparativement à la même période en 2022, ces recettes enregistrent une hausse de **121,37 milliards FCFA**, qui s'explique essentiellement par une augmentation du recouvrement de l'impôt sur les sociétés pétrolières, les droits et taxes de douanes ainsi que les taxes sur les biens et services.

En effet, le poste « Droits et taxes de douanes » qui s'établissait à 87,18 milliards FCFA à fin mars 2022, a vu son niveau de recouvrement augmenter au 31 mars 2023 à **104,73 milliards FCFA**, soit une hausse de 20,13%. Cette performance s'explique par, la poursuite de la politique de digitalisation des dix (10) principaux bureaux centraux des douanes.

Les taxes sur les biens et services présentent une hausse de 13,72 milliards FCFA entre 2022 et 2023, à périmètre constant, soit une augmentation de 17,81%, due au repli des prix

¹ Voir annexe 1 : présentation détaillée des recettes brutes du budget de l'Etat ;

² Voir annexe 6 : présentation détaillée de l'équilibre budgétaire ;

mondiaux des produits alimentaires de -3,6% d'une part, et à la mise en place depuis septembre 2022 d'une nouvelle mercuriale, induisant ainsi un fléchissement de l'inflation d'autre part.

Le secteur pétrolier quant à lui présente un niveau de recouvrement de recettes de **81,79 milliards FCFA** contre 13,75 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 68,04 milliards FCFA. Ce résultat est dû à une hausse de la production des champs pétroliers qui ont fonctionné sans interruption et des efforts d'investissement antérieurs réalisés par les opérateurs.

Au niveau de la fiscalité intérieure, les recouvrements ont été de l'ordre de **205,14 milliards FCFA**, soit 52,38% des recettes fiscales. Ce poste enregistre une hausse de 21,13% par rapport à l'exercice 2022 grâce à l'optimisation des recouvrements des impôts sur les sociétés minières (15,22 milliards FCFA), autres sociétés (45,58 milliards FCFA), les acomptes versés aux salariés (23,07 milliards FCFA) et les taxes sur les biens et services (90,72 milliards FCFA).

Les « Recettes fiscales » hors pétrole ont quant à elles été recouvrées à **309,87 milliards FCFA**, soit une hausse de 53,33 milliards FCFA par rapport à fin mars 2022. Elles représentent 79,12% des recettes fiscales. L'amélioration de la collecte desdites recettes s'explique d'une part, par l'entrée en vigueur de la Contribution Foncière Unique (CFU) qui simplifie et optimise les recettes issues de la fiscalité foncière et d'autre part, par la mise en place des centres d'impôts de proximité dans les zones à fort potentiel économique à Libreville et à l'intérieur du pays.

Au titre des « Dons, legs et fonds de concours » aucun tirage n'a été enregistré au premier trimestre 2023.

A périmètre constant, les « Cotisations sociales » sont en légère hausse par rapport au rendement observé à fin mars 2022 et s'établissent à **9,72 milliards FCFA**.

Enfin, les autres recettes ont été recouvrées à hauteur de **167,33 milliards FCFA**, dont **731 millions FCFA** de recettes à répartir. Ce poste affiche un rendement supérieur à celui enregistré en 2022, qui était de 156,09 milliards FCFA. Cette mobilisation est essentiellement tirée par les revenus du domaine pétrolier (141,19 milliards FCFA).

2) Focus sur les recettes affectées hors CAS

Conformément aux dispositions des articles 7 et 8 de la LOLFEB, l'Etat peut par exception, rétrocéder directement, tout ou partie, aux organismes communautaires et aux entités publiques un montant déterminé des recettes, en vue de couvrir des charges incombant à ces bénéficiaires, de compenser des exonérations, des réductions ou des plafonnements d'impôts établis à leur profit.

A cet effet, sur une prévision de **117,60 milliards FCFA**, l'Etat a rétrocedé au premier trimestre 2023 un montant global de **26,38 milliards FCFA** aux collectivités locales, aux organismes communautaires et aux autres administrations publiques.

Présentation des recettes accordées aux collectivités locales

Sur une prévision de **26,42 milliards FCFA**, les recettes affectées aux collectivités locales se chiffrent à **12,12 milliards FCFA** au premier trimestre 2023, soit un taux de réalisation de 45,87%.

Cette performance est tirée essentiellement, en valeur absolue, par la contribution foncière unique (6,66 milliards FCFA), les acomptes versés par les salariés (1,64 milliard FCFA), la patente (1,34 milliard FCFA) et l'impôt synthétique libératoire – ISL (1,20 milliard FCFA).

Tableau 3 : détail des recettes affectées aux Collectivités locales (en millions de FCFA)

Nature de la recette	Montant (en millions de FCFA)		
	LF 2023	Exéc. T1	%
Impôts sur le revenu des personnes physiques yc précompte irpp forestier	2 613	427	16,33%
Péréquation Collectivité	344	87	25,39%
Acomptes versés par les salariés	5 520	1 638	29,68%
Impôts forfaitaires sur le revenu			0,00%
Taxe sur les carburants	3 281	637	19,42%
Patentes	3 013	1 344	44,59%
Licences	65	52	79,20%
Foncier bâti	0	0	0,00%
Foncier non bâti	0	0	0,00%
Contribution Foncière Unique	9 100	6 663	73,22%
ISL	1 773	1 199	67,63%
ROPPRON	52	0	0,00%
Prélèvement libératoire/ succession	112	28	24,85%
Taxe sur les carrières	512	43	8,33%
Taxe vicinale	0	0	0,00%
Vente de terrain communaux	30	0	0,38%
TOTAL RECETTES	26 416	12 118	45,87%

Sources : DGBFiP/données DGCP

Présentation des recettes accordées aux établissements publics

Prévues à **66,04 milliards FCFA**, les recettes affectées aux établissements publics s'élèvent à **11,49 milliards FCFA** au premier trimestre, soit un taux de réalisation de 17,40%. Le détail de cette exécution est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : détail des recettes affectées aux établissements publics (en millions de FCFA)

Nature de la recette	Montant en millions de FCFA		
	LF 2023	Exéc. T1	%
Taxe sur les jeux de hasard (ANPN)	233	58	24,78%
Amendes, entrées touristiques, redevance Airtel, Beurre de Moabi, Frais de gestion des projets, Concession exploitation EPC (ANPN)	412	-	0,00%
Frais de formations (ENEF)	280	-	0,00%
Contribution spéciale de solidarité/GEF (CNAMGS)	35 224	8 420	23,91%
Cotisations CNAMGS (Agents Publics)	10 780	2 887	26,78%
Participations minières (SEM)	5 959	-	0,00%
Produits du Contrôle forestier (Agence d'exécution de la filière forêt bois)	6 971	25	0,36%
Produit des procédures de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI)	513	103	20,05%
Recettes ferroviaires (ARTF)	2 352	-	0,00%
Ristourne sur Amendes et divers (ANUTTC)	1 091	-	0,00%
Produits de la procédure de passation des marchés publics (Agence de régulation des marchés publics)	1 729	-	0,00%
Produit de participation au concours d'entrée et frais diverses formations (IUSO)	500	-	0,00%
TOTAL RECETTES	66 043	11 493	17,40%

Sources : DGBFiP/données DGCPT

Présentation des recettes accordées aux organismes communautaires

Le Gabon prévoit le prélèvement des recettes au cordon douanier au profit des organismes communautaires auxquels il est affilié, en vue de couvrir leurs charges. Ces recettes sont imputées aux comptes correspondants ouverts dans les livres du Trésor.

Aussi, au premier trimestre 2023, le montant des prélèvements s'élève à **1,24 milliard FCFA**, contre une prévision en loi de finances de **11,76 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de 10,54%. Le détail de ces recettes est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : détail des recettes affectées aux contributions communautaires (en millions de FCFA)

Organisme	Nature de la recette	Montant (en millions de FCFA)		
		LF 2023	Exéc. T1	%
CEMAC	Taxe communautaire d'Intégration	6 891	1	0,02%
CEEAC	Contribution Communautaire d'Intégration	1 708	766	44,86%
OHADA	Prélèvement OHADA	2 539	95	3,76%
UNION AFRICAINE	Contribution à l'Union Africaine.	622	377	60,61%
TOTAL RECETTES		11 760	1 240	10,54%

Sources : DGBFiP/données DGCPT

Les autres recettes affectées

Les autres recettes affectées concernent les droits d'accises, les ristournes accordées à la Direction Générale de la Marine Marchande, au Fonds Souverain de la République Gabonaise, ainsi qu'à la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation, pour un montant global de **1,53 milliard FCFA³**, à fin mars 2023.

³ Confère annexe n°2 présentation détaillée des recettes affectées

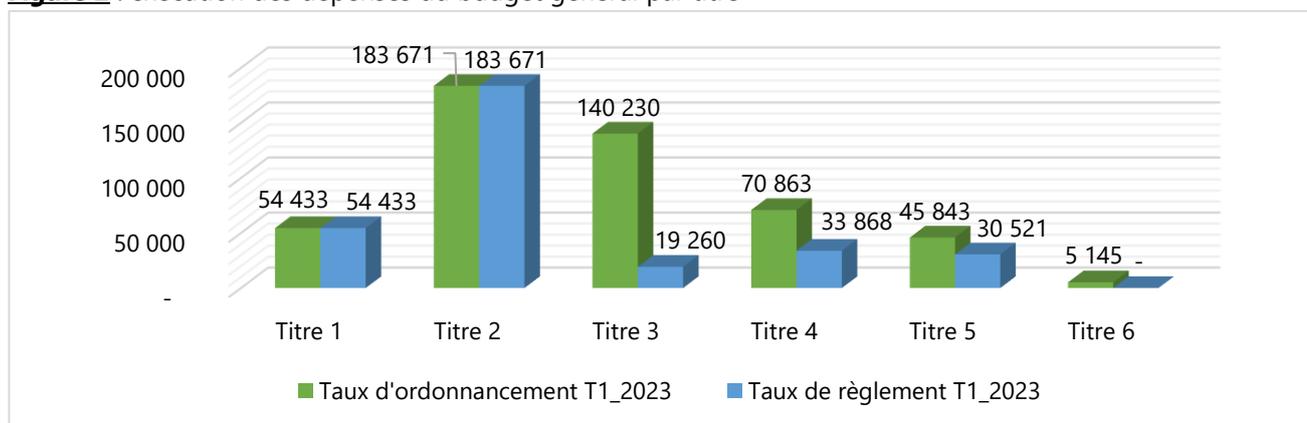
Les dépenses du budget général

1) Analyse de la dépense par titre

Prévues à **1 943,92 milliards FCFA**, les dépenses du budget général au 31 mars 2023 se chiffrent en ordonnancement à **500,18 milliards FCFA** et en paiement à **321,75 milliards FCFA**⁴, soient des taux d'exécution respectifs de 25,73% et 16,55%.

Comparés au niveau prévisionnel d'exécution du plan de trésorerie de la période, les règlements effectifs affichent un montant inférieur de **2,14 milliards FCFA**. Ce résultat dénote des efforts consentis par l'Administration financière dans la maîtrise des dépenses publiques.

Figure 2 : exécution des dépenses du budget général par titre



Source : DGBFiP

✚ Les charges financières de la dette (titre 1)

Les règlements intervenus sur ce poste s'élèvent globalement à **54,43 milliards FCFA**⁵ sur une prévision annuelle de **355,96 milliards FCFA**. Ce niveau est inférieur aux prévisions liées aux engagements contractuels de la période pour un montant de **12,83 milliards FCFA**, ce qui laisse apparaître une accumulation d'arriérés sur les charges financières de la dette.

A fin mars, les dépenses relatives aux charges financières de la dette comprennent les charges d'intérêts sur la dette extérieure pour **25,79 milliards FCFA** et sur la dette intérieure à concurrence de **28,65 milliards FCFA**.

Les intérêts sur la dette extérieure se déclinent ainsi qu'il suit :

- **5,77 milliards FCFA** sur la dette multilatérale ;
- **37 millions FCFA** sur les banques commerciales ;
- **19,98 milliards FCFA** sur les marchés financiers.

⁴ Voir annexe n°3 : Présentation des dépenses du budget général par titre.

⁵ Voir annexe n°4 : Présentation détaillée de l'exécution budgétaire.

Les intérêts sur la dette intérieure se répartissent en intérêts intérieurs conventionnés pour **25,22 milliards FCFA** et ceux liés à la gestion de la trésorerie de l'Etat à hauteur de **3,42 milliards FCFA**.

Les intérêts sur la dette intérieure conventionnée comprennent :

- **3,41 milliards FCFA** au titre des intérêts-banques intérieures courants ;
- **21,82 milliards FCFA** sur les marchés financiers.

Les charges de trésorerie de l'Etat se répartissent comme suit :

- **156 millions FCFA** de facilités de caisse ;
- **2,65 milliards FCFA** sur les intérêts Bons du Trésor Assimilables (BTA) ;
- **616 millions FCFA** sur les autres frais bancaires.

Les dépenses de personnel (titre 2)

Les règlements au titre des dépenses de personnel ont atteint **183,67 milliards FCFA**, soit 26,58% de taux d'exécution au regard de la prévision de **691,1 milliards FCFA** en LF 2023. Dans cette catégorie de dépenses, la solde permanente représente **158,93 milliards FCFA**, soit 86,53% du poids de l'ensemble. Les autres éléments de rémunération⁶ se sont élevés à **24,74 milliards FCFA**.

Le détail de ce poste de dépenses est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : exécution des dépenses de personnel (en millions de FCFA)

CATEGORIES	LF 2023	ORDONNANCE AU 31 MARS	REGLEMENT AU 31 MARS	TAUX
Rémunérations de personnel	691 100	183 671	183 671	26,58%
<i>Solde permanente</i>	<i>637 951</i>	<i>158 934</i>	<i>158 934</i>	<i>24,91%</i>
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	<i>37 999</i>	<i>6 897</i>	<i>6 897</i>	<i>18,15%</i>
<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>	<i>15 150</i>	<i>17 840</i>	<i>17 840</i>	<i>117,75%</i>
TOTAL DEPENSES DE PERSONNEL	691 100	183 671	183 671	26,58%

Sources : DGBFiP/ données DGCP

Les dépenses de biens et services (titre 3)

Prévues à **295,54 milliards FCFA**, les dépenses de biens et services ont été ordonnancées à hauteur de **140,23 milliards FCFA**, pour un niveau de règlement de **19,26 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution base caisse de 6,52% par rapport à la loi de finances.

Hors remboursement de TVA et attributions de produits (ADP), les paiements effectués sur ce titre s'élèvent à **14,25 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 8,52%. Les règlements observés sur remboursements de TVA et attributions de produits sont respectivement de **3,47 milliards FCFA** et **1,53 milliard FCFA**.

⁶ Les autres éléments de rémunération comprennent la main d'œuvre non permanente, les capitaux décès, les services rendus et autres indemnités de session, les vacances des enseignants et autres primes.

Les dépenses de transferts (titre 4)

Sur une prévision de **255,78 milliards FCFA**, les dépenses de transferts ont été globalement ordonnancées à hauteur de **70,86 milliards FCFA**, dont les plus significatives sont :

- **25,41 milliards FCFA** au titre du soutien aux prix des produits pétroliers ;
- **22,29 milliards FCFA** pour les bourses ;
- **3,82 milliards FCFA** au titre de la subvention accordée pour la gratuité des transports.

Sur ce montant ordonnancé, les règlements s'élèvent à **33,87 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 13,24%. Ce résultat est supérieur au niveau observé à fin mars 2022 qui était de 32,60 milliards FCFA.

Les dépenses d'investissement (titre 5)

Les ordonnancements sur les dépenses d'investissement ont atteint **45,84 milliards FCFA** à fin mars 2023, sur une prévision annuelle de **297,61 milliards FCFA**. Ce montant résulte essentiellement des tirages sur les conventions en cours pour un montant de **30,22 milliards FCFA** contre une prévision de **100,3 milliards FCFA**. Ces niveaux concernent notamment :

- l'Agence Française de Développement (AFD) pour **7,19 milliards FCFA** ;
- la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) à hauteur de **11,55 milliards FCFA** ;
- la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour **11,48 milliards FCFA**.

Le détail des tirages est retracé dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : exécution des prêts projets à fin mars 2023 (en millions de FCFA)

N°	CREANCIERS	PROJETS	1er trimestre 2023				TOTAL
			LF 2023	Janvier	Février	Mars	
1	AFD	REHABILITATION DU TRANSGABONAI	5 000,0	211,8	465,0	881,7	1 558,5
		RENFORCEMENT STRUCTURE SANITAIRE	4 380,1	962,3	36,8	577,9	1 576,9
		PLAN NATIONAL DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19	4 095,4				-
		CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE	9 266,0	435,3	2 313,8	1 300,5	4 049,6
2	BIRD	E-GABON	5 000,0	75,9			75,9
		PROG DVPT DE LA STATISTIQUE AU GABON	2 320,6		25,6		25,6
		PROJET APPUI EMPLOYABILITE	2 500,0	1 701,9	388,2	105,8	2 195,9
		DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL	5 595,4	7 632,8	1 564,3	57,3	9 254,4
3	BDEAC	REAMENAGEMENT DE ROUTES TRANSGABONAI				11 484,5	11 484,5
		APPUI BUDGETAIRE COVID 19	12 000,0				-
TOTAL			84 754,9	11 020,0	4 793,6	14 407,7	30 221,3

Sources : DGBFiP/données DGD

Les autres dépenses (titre 6)

Les ordonnancements sur le poste « Autres dépenses » concernent essentiellement les coûts sociaux de restructuration d'entreprises pour **4,16 milliards FCFA**. A cet effet, sur une dotation en LF de **47,93 milliards FCFA**, ces dépenses ont été ordonnancées à fin mars, à hauteur de **5,15 milliards FCFA**, soit un taux de 10,73%.

2) Exécution des dépenses sociales

Le programme de seconde génération, signé entre l'Etat gabonais et le Fonds Monétaire International, a consacré un nouveau périmètre des dépenses sociales. En effet, soucieux de capter les dépenses émises en faveur des populations économiquement faibles, le nouveau repère est constitué :

- des filets sociaux ;
- de la gratuité des accouchements ;
- du SAMU Social ;
- de l'assistance aux personnes âgées ;
- de l'assistance juridique pour les veuves et les orphelins ;
- de l'accès aux services sociaux de base (eau potable, électricité, etc.) ;
- de la contribution spéciale de solidarité /GEF (CNAMGS).

Aussi, sur une prévision de **61,20 milliards FCFA** en loi de finances, les dépenses sociales n'ont été ordonnancées qu'à hauteur de **9,22 milliards FCFA**, au profit du SAMU SOCIAL et de la CNAMGS, du fait de l'ouverture tardive des crédits.

Tableau 8 : dépenses sociales à fin mars 2023

SUBVENTIONS	LF 2023	Ordo. Fin mars 2023	TAUX
Filets sociaux	3,927		0,00%
Gratuité des accouchements	9,975		0,00%
Samu social	1,663	0,8	48,11%
Personnes âgées	1,35		0,00%
Assistance veuve et orphelin	0,075		0,00%
Accès aux services sociaux de base (électricité, eau potable) RG	0,3		0,00%
Accès aux services sociaux de base (électricité, eau potable) FINEX	5,595		0,00%
Programme lampadaires solaires	-		-
Aides aux familles et inhumation	3,088		0,00%
Contribution spéciale de solidarité/GEF (CNAMGS)	35,224	8,42	23,90%
TOTAL SUBVENTIONS	61,2	9,22	15,07%

Source : DGBFiP

Les comptes spéciaux

Prévus en recettes et en dépenses à **180,59 milliards FCFA**, les comptes spéciaux se composent d'un compte de commerce et des comptes d'affectation spéciale.

1) Le compte de commerce

Conformément à l'article 56 de la LOLFEB, les comptes de commerce retracent les opérations à caractère industriel et commercial effectuées à titre accessoire par les services de l'Etat non dotés de la personnalité morale. Les évaluations des recettes et les prévisions des dépenses de ces comptes ont un caractère indicatif. Ces derniers doivent être présentés et exécutés en équilibre.

A ce titre, arrêté à **3,39 milliards FCFA**, le compte « Développement durable de la pêche » n'enregistre aucune exécution à fin mars 2023.

2) Les comptes d'affectation spéciale

Le compte d'affectation spéciale « Pensions » présente de manière détaillée les recettes et les dépenses de l'ensemble des régimes de pensions de retraite. Il a été exécuté, en recettes et en dépenses, à hauteur de **19,65 milliards FCFA** sur une prévision de **78,26 milliards FCFA**. Les recettes de ce CAS se répartissent en contribution salariale d'un montant de **6,83 milliards FCFA** et en part patronale de **12,82 milliards FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « Prestations familiales et sociales », projeté à **16,50 milliards FCFA** a été exécuté, en recettes et en dépenses, à hauteur de **3,08 milliards FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « Promotion audiovisuelle et cinématographique » arrêté dans la loi de finances à **2,13 milliards FCFA** a été exécuté, en recettes à **460 millions FCFA** et **457 millions FCFA** en dépenses.

Le compte d'affectation spéciale « Formation pour l'emploi » prévu à **3,07 milliards FCFA** a été exécuté, en recettes à hauteur de **663 millions FCFA** et en dépenses à concurrence de **168 millions FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « Promotion du sport » a été exécuté, en recettes à **2,91 milliards FCFA** et en dépenses pour **2,46 milliards FCFA**, sur une prévision de **9,01 milliards FCFA**.

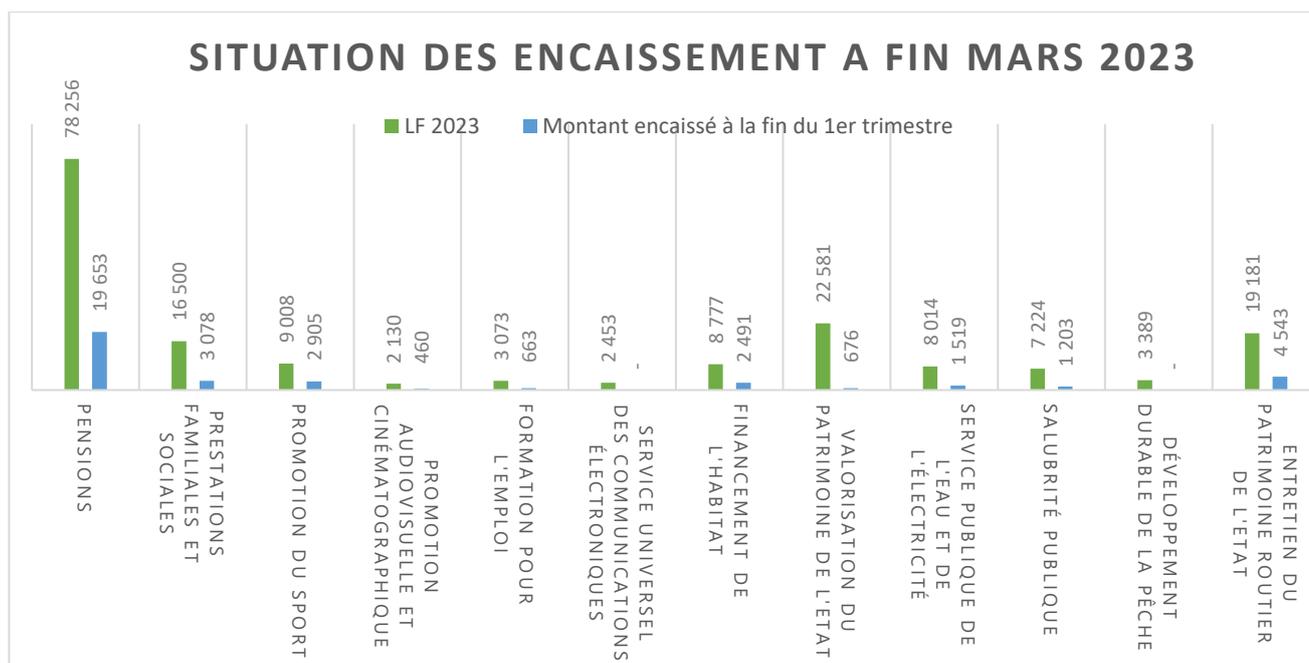
Le compte d'affectation spéciale « Salubrité publique » a été exécuté uniquement en recettes à hauteur de **1,2 milliard FCFA**, pour une prévision de **7,22 milliards FCFA**.

Le compte d'affectation spéciale « Service public de l'eau et de l'électricité » affiche une exécution en recettes et en dépenses de **1,52 milliards FCFA** sur une prévision de **8,01 milliards**.

Les comptes d'affectation spéciale « Entretien du patrimoine routier de l'Etat », « Financement de l'Habitat » et « Valorisation du patrimoine de l'Etat », n'ont été exécutés qu'en recettes pour respectivement **4,54 milliards FCFA, 2,49 milliards FCFA et 676 millions FCFA**, sur des prévisions respectives de **19,18 milliards, 8,78 milliards FCFA et 22,58 milliards FCFA**.

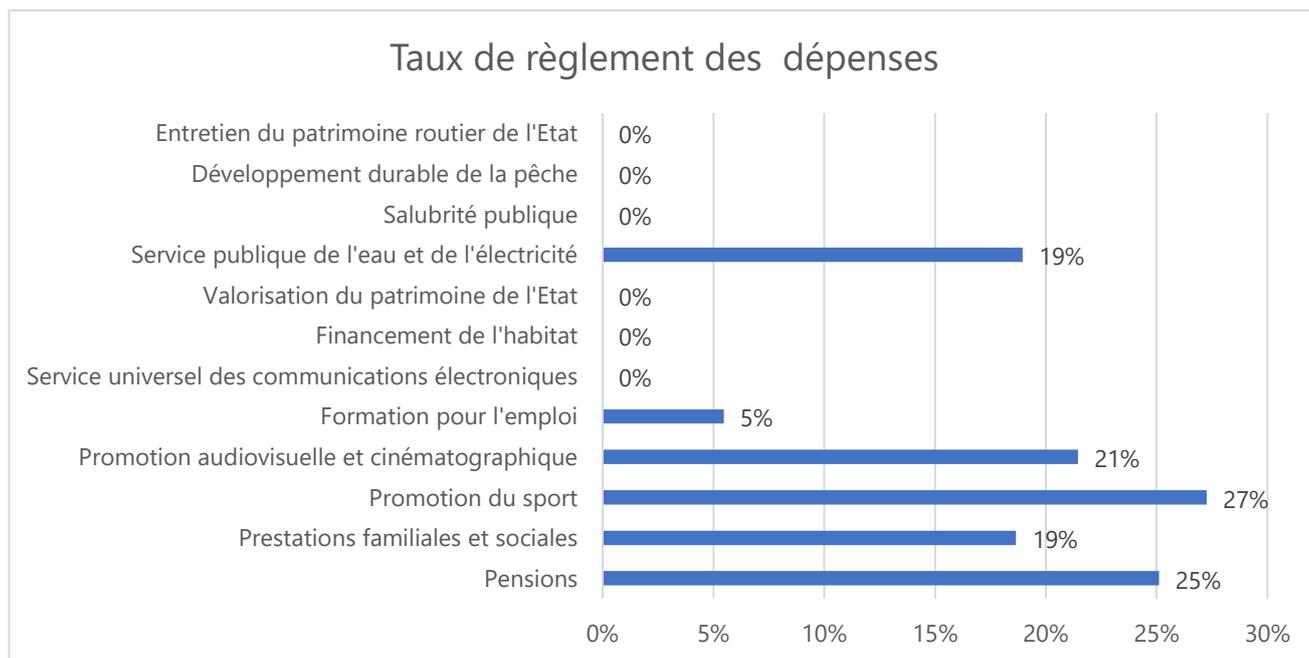
Le compte d'affectation spéciale « Service universel des communications électroniques » n'affiche aucune exécution sur une prévision de **2,45 milliards FCFA**.

Figure 3 : situation des encaissements des comptes spéciaux à fin mars 2023



Sources : DGBFiP/ données DGCPT

Figure 4 : situation des règlements des comptes spéciaux à fin mars 2023



Sources : DGBFiP/ données DGCPT

Les opérations de trésorerie et de financement

1) Charges de trésorerie et de financement

Les charges de trésorerie et de financement, ont été exécutées à hauteur de **335,92 milliards FCFA**, sur une prévision annuelle de **1 373,59 milliards FCFA**, soit un taux de 24,46%.

En comparant cette situation à la prévision trimestrielle du plan de trésorerie, on obtient un dépassement de **88,19 milliards FCFA** qui s'explique principalement par l'effort consenti par l'Etat pour la réduction du stock d'instances au Trésor sur l'exercice antérieur d'un montant de **159,6 milliards FCFA**.

Les charges de trésorerie et de financement comprennent notamment :

- **57,09 milliards FCFA** d'amortissements extérieurs ;
- **70,21 milliards FCFA** d'amortissements intérieurs ;
- **208,62 milliards FCFA** d'autres amortissements.

2) Ressources de trésorerie et de financement

Prévues en LF à **1 152,91 milliards FCFA**, les ressources de trésorerie et de financement ont été mobilisées pour **293,21 milliards FCFA**, soit un taux de 25,43%. Ce niveau de financement est supérieur à celui attendu dans le plan prévisionnel de trésorerie de **220,08 milliards FCFA**. Ce dépassement se justifie par la forte accumulation des instances au trésor sur l'exercice en cours.

Les ressources de trésorerie et de financement sont composées de tirages pour **30,22 milliards FCFA**, des droits de Tirages Spéciaux pour **40 milliards FCFA**, des émissions de titres publics pour **61,04 milliards FCFA** et du financement non bancaire pour **161,95 milliards FCFA**.

Le détail des opérations de trésorerie et de financement est retracé dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : opérations de trésorerie et de financement à fin mars 2023 (en millions de FCFA)

	LF 2023	Exécution à fin mars 2023	Taux d'exécution
Charges de trésorerie et de financement			
Amortissement (dette extérieure)	678 827	57 089	8,41%
Amortissement des prêts du secteur bancaire	532 648	70 213	13,18%
Autres amortissements	150 607	208 620	138,52%
Correspondants du Trésor	-	-	-
Prêts et avances	11 507	-	0,00%
Total	1 373 590	335 922	24,46%

	LF 2023	Exécution à fin mars 2023	Taux d'exécution
Ressources de trésorerie et de financement			
Tirages	228 330	30 221	13,24%
Partenariats Public-Privé	-	-	-
Droits de Tirages Spéciaux	40 000	40 000	100,00%
Emissions de titres publics	777 500	61 038	7,85%
Financement bancaire	-	-	-
Financement non bancaire	107 083	161 951	151,24%
Total	1 152 914	293 210	25,43%
Solde des opérations de financement et de trésorerie	- 220 676	- 42 712	
Solde budgétaire global	220 676	194 770	
Solde net	0	152 058	

Sources : DGCPT/DGBFiP

Conclusion

Malgré un contexte économique mondial marqué par la persistance des tensions géopolitiques, une augmentation des coûts nationaux de l'énergie, des perturbations régulières dans l'offre alimentaire locale du fait des conditions climatiques, et d'une demande publique en repli, l'exécution du budget de l'Etat enregistre un solde budgétaire global de **194,77 milliards FCFA** au premier trimestre 2023.

En effet, les efforts d'investissement antérieurs consentis par les opérateurs du secteur pétrolier ont conduit à un accroissement de la production pétrolière, absorbant ainsi la contre-performance globalement observée dans les industries extractives.

Par ailleurs, la hausse de la demande consécutive à la baisse des prix internationaux sur les produits alimentaires, la baisse des coûts du fret et les efforts du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère ont permis d'accroître les recettes budgétaires, notamment celles relatives aux droits de douanes et aux taxes sur les biens et services.

Parallèlement, afin de répondre aux besoins primaires des populations, les dépenses budgétaires exécutées à fin mars 2023 ont atteint un niveau de **321,75 milliards FCFA**.

Aussi, en intégrant les opérations de trésorerie et de financement, le solde net des opérations financières s'établit à **152,06 milliards FCFA** à fin mars 2023.

Dans ce contexte, il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière de mobilisation des ressources et de rationalisation des charges de l'Etat, en vue de créer un espace budgétaire favorable à l'exécution des projets d'investissement, notamment les infrastructures, afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Le présent rapport est rédigé à partir de données disponibles à la fin du trimestre.

Les recettes encaissées présentées dans ce rapport ont fait l'objet de rapprochements avec le niveau des liquidations faites par les régies financières.

Par ailleurs, la comparaison opérée sur certains postes aussi bien de recettes que de dépenses, s'est faite sur la base du plan de trésorerie fourni par les services du trésor.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation détaillée des recettes brutes du budget de l'Etat (en millions de FCFA)

Natures des recettes	2023			2022		Ecart n/n-1
	LF 2023	Réalisation du 1er trimestre 2023	Taux	LF 2022	Réalisation du 1er trimestre 2022	
A. TITRE 1 : RECETTES FISCALES (Brut)	1 531 704	391 660	25,57%	1 296 724	270 291	121 369
Impôts	736 228	190 500	25,88%	589 069	100 265	90 235
Impôts sur les sociétés	574 703	151 387	26,34%	416 924	66 832	84 555
Sociétés pétrolières	291 543	81 790	28,05%	151 105	13 746	68 044
Sociétés minières	65 926	15 223	23,09%	41 333	7 189	8 033
Retenues à la source	34 419	8 793	25,55%	32 334	8 986	- 193
Autres sociétés	182 816	45 582	24,93%	192 152	36 910	8 672
Impôts sur les personnes	143 349	36 246	25,29%	161 902	31 069	5 177
Impôts sur le revenu des personnes physiques	36 808	6 011	16,33%	41 572	5 967	44
Acomptes versés par les salariés	77 748	23 074	29,68%	87 810	18 893	4 182
Taxes complémentaires sur les salaires	28 403	7 123	25,08%	32 079	6 180	942
Impôts forfaitaires sur le revenu	204	37	18,09%	230	30	7
Autres impôts sur les personnes	187	2	1%	211	-	2
Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers	18 175	2 866	15,77%	10 242	2 364	503
Taxes	795 476	201 160	25,29%	707 655	170 026	31 134
Taxes de formation professionnelle	3 073	663	21,59%	4 572	597	67
Droits et taxes sur la propriété	15 120	3 593	23,76%	8 526	2 952	641
Taxes sur les biens et services	396 639	90 722	22,87%	331 696	77 005	13 716
Droits et taxes de douanes	360 239	104 734	29,07%	338 100	87 182	17 553
Autres recettes fiscales	20 406	1 448	7,09%	24 761	2 290	- 843
B. TITRE 2 : DONS, LEGS et FONDS DE CONCOURS	47 903	-	0,00%	53 888	-	-
C. TITRE 3: COTISATIONS SOCIALES	36 372	9 718	26,72%	36 372	9 486	232
Cotisations retraites	25 592	6 831	26,69%	25 592	6 588	243
Prélèvements sociaux	-	-	0,00%	-	-	-
Cotisation CNAMGS	10 780	2 887	26,78%	10 780	2 898	- 11
D. TITRE 4 : AUTRES RECETTES	833 422	167 325	20,08%	629 330	156 087	11 238
Revenu de la propriété	770 352	149 628	19,42%	561 729	136 979	12 649
Revenus de participations	37 230	5 369	14,42%	14 430	311	5 058
Revenus du domaine foncier	844	8	1,00%	1 606	47	- 38
Revenus du domaine pétrolier	721 988	141 194	19,56%	535 486	133 623	7 571
Revenus du domaine minier	10 238	853	8,33%	8 624	407	446
Revenus du domaine forestier	52	2 205	4204,28%	1 582	2 591	- 387
Recettes diverses non fiscales	63 069	16 966	26,90%	67 600	15 370	1 595
Vente de biens et services	-	-	0,00%	-	-	-
Recettes à répartir*	-	731	0,00%	-	3 737	- 3 007
TOTAL DES RECETTES (A+B+C+D)	2 449 401	568 702	23,22%	2 016 314	435 864	132 839

Sources : DGBFiP

Annexe 2 : Présentation détaillée des recettes affectées (en FCFA)

Article	Bénéficiaires	Nature de la recette	LF 2023	EXECUTION A FIN MARS	TAUX D'EXE LFI 2023
1		Collectivités locales	26 415 908 591	12 117 765 981	46%
110	Collectivités locales	Impôts sur le revenu des personnes physiques	2 613 382 890	426 760 417	16%
111	Collectivités locales	Acomptes versés par les salariés	5 520 089 281	1 638 264 725	30%
113	Collectivités locales	Taxe sur les carburants	3 281 270 884	637 309 580	19%
114	Collectivités locales	Patentes	3 012 877 911	1 343 583 657	45%
115	Collectivités locales	Licences	65 244 570	51 674 350	79%
116	Collectivités locales	Foncier bâti	-	-	-
117	Collectivités locales	Foncier non bâti	-	-	-
	Collectivités locales	Contribution Foncière Unique	9 100 000 000	6 663 062 048	73%
118	Collectivités locales	ISL	1 773 421 200	1 199 328 670	68%
120	Collectivités locales	Contribution pour les ordures ménagères	-	-	-
121	Collectivités locales	Prelevement liberatoire/ succession	111 748 073	27 773 073	25%
122	Collectivités locales	taxe sur les carrières	511 887 666	42 639 395	8%
123	Collectivités locales	vente de terrain comunaux	30 395 026	115 484	0%
124	Collectivités locales	Perequation Collectivité	343 667 838	87 254 583	25%
2		Contributions Communautaires	11 759 847 040	1 240 063 689	11%
210	CEEAC	Taxe communautaire d'Intégration	6 890 785 237	1 459 654	0%
211	CEMAC	Contribution Communautaire d'Intégration	1 708 230 790	766 339 167	45%
212	OHADA	Prélèvement OHADA	2 539 126 801	95 446 813	4%
213	UNION AFRICAINE	Contribution à l'Union Africaine.	621 704 213	376 818 055	61%
		Ristournes aux établissements publics	66 042 710 903	11 492 763 855	17%
	ANPN	Taxe sur les jeux de hasard (ANPN)	232 656 259	57 658 451	25%
	ANPN	Amendes, entrées touristiques, redevance Airtel, Beurre de Moabi, Frais de gestion des projets, Concession exploitation EPC (ANPN)	412 175 880	-	0%
	ENEF	Frais de formations (ENEF)	279 500 000	-	0%
	CNAMGS	Contribution spéciale de solidarité/GEF (CNAMGS)	35 223 874 682	8 420 468 617	24%
	CNAMGS	Cotisations CNAMGS (Agents Publics)	10 779 970 150	2 886 855 444	27%
	SEM	Participations minières (SEM)	5 959 240 022	-	0%
	AEFFB	Produits du Contrôle forestier (Agence d'exécution de la filière forêt bois)	6 970 501 933	24 982 598	0%
	CNLCEI	Produit des procédures de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI)	512 786 960	102 798 745	20%
	ARTF	Recettes ferroviaires (ARTF)	2 352 000 000	-	0%
	ANUTTC	Ristourne sur Amendes et divers (ANUTTC)	1 091 349 000	-	0%
	ARMP	Produits de la procédure de passation des marchés publics (Agence de régulation des marchés publics)	1 728 656 016	-	0%
	IUSO	Produit de participation au concours d'entrée et frais diverses formations (IUSO)	500 000 000	-	0%
3		Attributions de produits	13 379 330 650	1 533 872 472	11%
311	DG Santé (Lutte contre le tabagisme)	Droit d'accise	235 049 568	77 020 419	33%
	DG Marine marchande	Ristournes DG Marine Marchande	1 013 204 452	80 842 830	8%

Article	Bénéficiaires	Nature de la recette	LF 2023	EXECUTION A FIN MARS	TAUX D'EXE LFI 2023
		Fonds Souverain de la République Gabonaise	3 782 958 011	1 342 212 172	35%
		Ristournes DGCC	432 415 453	33 797 050	8%
		Ristournes CNLCEI			-
		Riposte Covid-19	183 996 000	-	0%
		Agrément PME	36 000 000	-	0%
		Contre partie Zone instables ferroviaires	4 123 365 306	-	0%
	JUSTICE	Produits des procédures judiciaires	921 882 510	-	0%
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		117 597 797 184	26 384 465 996	22%

Sources : DGBFiP

Annexe 3 : Présentation des dépenses du budget général par titre (en millions de F.CFA)

Catégorie de dépenses						2022					Ecart n/n-1
	LF 2023	Montant ordonnancé à la fin du 1er trimestre	Taux d'ordonnement	Montant payé à la fin du 1er trimestre	Taux d'exécution	LF 2022	Montant ordonnancé à la fin du 1er trimestre	Taux d'ordonnement	Montant payé à la fin du 1er trimestre	Taux d'exécution	
Titre 1. Charges financières de la dette	355 960	54 433	15,29%	54 433	15,29%	316 911	53 773	16,97%	53 773	16,97%	660
Titre 2. Dépenses de personnel	691 100	183 671	26,58%	183 671	26,58%	684 006	167 319	24,46%	167 319	24,46%	16 351
Titre 3. Dépenses de biens et services	295 535	140 230	47,45%	19 260	6,52%	284 990	33 410	11,72%	6 225	2,18%	13 035
Titre 4. Dépenses de transfert	255 784	70 863	27,70%	33 868	13,24%	192 974	54 097	28,03%	32 602	16,89%	1 266
Titre 5. Dépenses d'investissement	297 608	45 843	15,40%	30 521	10,26%	326 497	7 859	2,41%	7 859	2,41%	22 662
Titre 6. Autres dépenses	47 933	5 145	10,73%	-	0,00%	36 500	2 062	5,65%	220	0,60%	- 220
Total des dépenses pour le budget général	1 943 920	500 184	25,73%	321 752	16,55%	1 841 878	318 519	17,29%	267 998	14,55%	53 754

Sources : DGCPT/DGBFiP

Annexe 4 : Présentation détaillée de l'exécution des dépenses budgétaires (en millions de FCFA)

	LF 2023	Montant des ordonnancements à la fin du 1er trimestre	Montant des paiements à la fin du 1er trimestre	ECART
Titre 1. Charges financières de la dette	355 960	54 433	54 433	-
Extérieur	190 233	25 786	25 786	-
Intérêts sur emprunts extérieurs - courants	190 233	25 786	25 786	-
Bilatéraux	24 101	-	-	-
Multilatéraux	46 747	5 768	5 768	-
Banques	11 590	37	37	-
Marchés financiers	107 795	19 981	19 981	-
Intérieur	165 726	28 647	28 647	-
Intérieurs - DGD	145 356	25 223	25 223	-
Intérêts sur emprunts intérieurs - courants	145 356	25 223	25 223	-
Banques intérieures	32 914	3 406	3 406	-
Moratoires	-	-	-	-
Marchés financiers	112 442	21 817	21 817	-
Trésor - dette	20 370	3 424	3 424	-
BEAC (agios)	-	-	-	-
Facilités de caisse	2 757	156	156	-
Bons du Trésor Assimilables	16 225	2 652	2 652	-
Perte de change	-	-	-	-
Autres frais bancaires	1 388	616	616	-
AGIOS paierie étranger	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	691 100	183 671	183 671	-
Rémunération du personnel	675 950	183 671	183 671	-
Solde permanente	637 951	158 934	158 934	-
Rémunération autres catégories de salariés	37 999	6 897	6 897	-
Primes et indemnités des fonctionnaires	15 150			-
Primes et indemnités des fonctionnaires	15 150	17 840	17 840	-
Rappels de solde				-
Titre 3. Dépenses de biens et services	295 535	140 230	19 260	120 970
Autres biens et services	167 363	123 886	14 253	109 633
Remboursement TVA hors pétrole	23 894	668	61	607
Remboursement TVA pétrole	37 226	14 141	3 412	10 729
Utilités publiques	7 500	-	-	-
Dépenses Covid	-	-	-	-
Gabon égalité	1 956	-	-	-
Prime d'assurance	1 421	-	-	-
Inhumation et aides aux familles	1 838	-	-	-
Elections	45 080	-	-	-
Recensement de la population	-	-	-	-
Attribution des produits	9 256	1 534	1 534	-

Titre 4. Dépenses de transferts	255 784	70 863	33 868	36 995
Soutien des prix des produits pétroliers	45 100	25 414	25 414	-
Fonds de concours	-	-	-	-
PID-PIH	5 279	-	-	-
Elections	11 088	-	-	-
Subvention farine	-	-	-	-
FID (financement des voiries provinciales)	10 000	-	-	-
Autres transferts dont:	146 117	45 449	8 454	36 995
Dons fonctionnement	10 565	-	-	-
Cotisations internationales	8 847	-	-	-
<i>Part patronale</i>	11 516	-	-	-
Institutions	1 123	-	-	-
Inhumation et aides aux familles	1 250	-	-	-
Prime d'assurance	400	-	-	-
Ticket modérateur	4 500	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	297 608	45 843	30 521	15 322
Financements sur ressources propres	161 778	15 622	299	15 322
Financements extérieurs	100 304	30 221	30 221	-
Projets sur fonds de concours PID-PIH	26 711	-	-	-
Partenariat Public-Privé	-	-	-	-
Projets sur dons	4 692	-	-	-
Fonds Routier	-	-	-	-
Fonds National de l'Habitat (FNH)	-	-	-	-
Dépenses Covid PID-PIH	-	-	-	-
Contrepartie Zone instables ferroviaires	4 123	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	47 933	5 145	-	5 145
Intérieurs-AJE	13 000	981	-	981
Protocoles transactionnels	5 175	978	-	978
Condamnations pécuniaires	3 171	3	-	3
Séquestres	811	-	-	-
Autres	3 843	-	-	-
Restructuration des entreprises	10 933	4 164	-	4 164
Dette CNSS (cotisations sociales)	-	-	-	-
Coûts sociaux de restructuration	10 933	4 164	-	4 164
Divers	24 000	-	-	-
Dette aux agents de l'Etat (Rappels)	5 000	-	-	-
Contentieux liés aux annulations	-	-	-	-
Autres contentieux	19 000	-	-	-
Garantie de l'État sur PPP	-	-	-	-
Autres dépenses et/ou dettes	-	-	-	-
TOTAL	1 943 920	500 184	321 752	178 432

Source : DGCP

Annexe 5 : Présentation des comptes spéciaux (en millions de FCFA)

RECETTES				DEPENSES				SOLDE
Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant encaissé à la fin du 1er trimestre	Taux de réalisation	Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant payé à la fin du 1er trimestre	Taux d'exécution	Recettes/Dépenses 2023
Pensions	78 256	19 653	25,11%	Pensions	78 256	19 653	25,11%	-
Titre 3. Cotisations sociales	78 256	19 653	25,1%	Titre 4. Dépenses de transfert	75 256	19 653	26,11%	
Part salariale	25 592	6 831	26,69%	Pensions civiles et militaires	75 256	19 653	26,11%	
Part patronale de l'Etat	49 664	12 822	25,82%	Pensions spéciales	-	-	-	
Versement du budget général	3 000	-	0,00%	Titre 6. Autres dépenses	3 000	-	0,00%	
			0,00%	Rappel pensions NSR	3 000	-	0,00%	
Prestations familiales et sociales	16 500	3 078	18,65%	Prestations familiales et sociales	16 500	3 078	18,65%	-
Titre 3. Cotisations sociales	16 500	3 078	18,65%	Titre 4. Dépenses de transfert	16 500	3 078	18,65%	-
Allocations familiales	16 500	3 078	18,65%	Prestations familiales	16 500	3 078	18,65%	-
Promotion du sport	9 008	2 905	32,25%	Promotion du sport	9 008	2 456	27,26%	450
Titre 1. Recettes fiscales	9 008	2 905	32,25%	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	
Taxe sur les jeux de hasard	582	144	24,78%	Titre 3. Dépenses de biens et services	4 504	1 228	27,26%	
Droits d'accises	8 427	2 761	32,77%	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	
			0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 504	1 228	27,26%	
Promotion audiovisuelle et cinématographique	2 130	460	21,60%	Promotion audiovisuelle et cinématographique	2 130	457	21,45%	3
Titre 1. Recettes fiscales	2 130	460	21,60%	Titre 3. Dépenses de biens et services	710	152	21,45%	
Redevance audiovisuelle	2 130	460	21,60%	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 420	305	21,45%	
Formation pour l'emploi	3 073	663	21,59%	Formation pour l'emploi	3 073	168	5,47%	495
Titre 1. Recettes fiscales	3 073	663	21,59%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 024	56	5,47%	
Taxe de formation professionnelle	3 073	663	21,59%	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 048	112	5,47%	
Service universel des communications électroniques	2 453	-	0,00%	Service universel des communications électroniques	2 453	-	0,00%	-

RECETTES				DEPENSES				SOLDE
Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant encaissé à la fin du 1er trimestre	Taux de réalisation	Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant payé à la fin du 1er trimestre	Taux d'exécution	Recettes/Dépenses 2023
Titre 1. Recettes fiscales	2 453	-	0,00%	Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	-
Redevance universelle	2 453	-	0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 453	-	0,00%	-
Financement de l'habitat	8 777	2 491	28,38%	Financement de l'habitat	8 777	-	0,00%	2 491
Titre 1. Recettes fiscales	8 777	2 491	28,38%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 755	-	0,00%	
Fonds National de l'Habitat (FNH)	8 777	2 491	28,38%	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 021	-	0,00%	
Valorisation du patrimoine de l'Etat	22 581	676	2,99%	Valorisation du patrimoine de l'Etat	22 581	-	0,00%	676
Titre 1. Recettes fiscales	21 543	676	3,14%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 895	-	0,00%	
Redevance d'usure de la route (RUR)	2 125	505	23,75%	Titre 5. Dépenses d'investissement	20 686	-	0,00%	
Taxe spéciale immobilière sur les loyers (TSIL)	828	171	20,67%					
Redevance informatique	1 379		0,00%					
Redevance aéroportuaire	17 210		0,00%					
Titre 4. Autres recettes	1 038	-	0,00%					
Revenus du patrimoine immobilier	1 038	-	0,00%					
Service public de l'eau et de l'électricité	8 014	1 519	18,95%	Service public de l'eau et de l'électricité	8 014	1 519	18,95%	-
Titre 1. Recettes fiscales	8 014	1 519	18,95%	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 404	456	18,95%	
Redevance de l'eau	1 058	-	0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	5 610	1 063	18,95%	
Redevance de l'électricité	6 955	1 519	21,83%					
Salubrité publique	7 224	1 203	16,65%	Salubrité publique	7 224	-	0,00%	1 203
Titre 4. Autres recettes	7 224	1 203	16,65%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 473	-	0,00%	
Redevance des ordures ménagers	7 224	1 203	16,65%	Titre 4. Dépenses de transfert	4 713	-	0,00%	
			0	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 038	-	0,00%	

RECETTES				DEPENSES				SOLDE
Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant encaissé à la fin du 1er trimestre	Taux de réalisation	Comptes d'affectation spéciale	LF 2023	Montant payé à la fin du 1er trimestre	Taux d'exécution	Recettes/Dépenses 2023
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE	3 389	-	0,00%	DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE	3 389	-	0,00%	-
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	657	-	0,00%	Titre 3. Dépenses de biens et services	339	-	0,00%	
Appui aux politiques sectorielles de la pêche-FDC UE	657	-	0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 050	-	0,00%	
Titre 4. Autres recettes	2 732	-	0,00%				-	
Recettes issues prélèvement des ressources halieutiques CE	2 732	-	0,00%				-	
ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	19 181	4 543	23,69%	ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	19 181	-	0,00%	4 543
Titre 1. Recettes fiscales	19 129	4 543	23,75%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 609	-	0	
Redevance d'usure de la route (90%)	19 129	4 543	23,75%	Titre 5. Dépenses d'investissement	17 572	-	0	
Titre 4. Autres recettes	52	-	0,00%				-	
ROPPRON	52	-	0,00%				-	
Total des recettes	180 586	37 191	20,59%	Total des dépenses	180 586	27 330	15,13%	9 861

Source : DGBFiP

Annexe 6 : Présentation détaillée de l'équilibre budgétaire (en millions de FCFA)

Recettes				Dépenses				Soldes	
BUDGET GENERAL									
Titres	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution		LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution	LF 2023	à fin mars
Titre 1. Recettes fiscales	1 466 354	380 893	25,98%	Titre 1. Charges financières de la dette	355 960	54 433	15,29%	316 911	53 773
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	47 246	-	0,00%	Titre 2. Dépenses de personnel	691 100	183 671	26,58%		
Titre 3. Cotisations sociales	10 780	2 887	26,78%	Titre 3. Dépenses de biens et services	295 535	19 260	6,52%		
Titre 4. Autres recettes	813 599	163 631	20,11%	Titre 4. Dépenses de transfert	255 784	33 868	13,24%		
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	2 337 979	547 411	23,41%	Titre 5. Dépenses d'investissement	297 608	30 521	10,26%		
PRELEVEMENTS	- 173 383	- 40 750	23,50%	Titre 6. Autres dépenses	47 933	-	0,00%		
Prélèvement sur les recettes au profit des collectivités locales	- 26 416	- 12 118	45,87%						
Prélèvement sur les recettes au profit des organisations internationales	- 11 760	- 1 240	10,54%						
Prélèvement au profit de la part patronale des pensions	- 49 664	- 12 822	25,82%						
Prélèvement au profit des prestations familiales	- 16 500	- 3 078	18,65%						
Prélèvement du Budget Général au profit du CAS Pensions	- 3 000	-	0,00%						
Prélèvement de la CSS (GEF)	- 35 224	- 8 420	23,91%						
Prélèvement des Cotisations d'assurance maladie obligatoire des agents publics	- 10 780	- 2 887	26,78%						
Prélèvement au profit de la part patronale d'assurance maladie obligatoire des agents publics			-						
Prélèvement sur les participations au profit de la SEM	- 5 959	-	0,00%						
Prélèvement Taxe sur les jeux (10%)	- 233	- 58	24,78%						
Prélèvement Agence d'exécution de la filière forêt bois	- 6 971	- 25	0,36%						
Prélèvement Recettes ferroviaires ARTF	- 2 352	-	0,00%						
Prélèvement marchés publics	- 1 729	-	0,00%						
Ristourne sur Amendes et divers ANUTTC	- 1 091	-	0,00%						
Prélèvement Lutte contre l'enrichissement illicite	- 513	- 103	20,05%						
Amendes, entrées touristiques, redevance Airtel, Beurre de Moabi, Frais de gestion des projets, Concession exploitation EPC (ANPN)	- 412	-	0,00%						

Recettes				Dépenses				Soldes	
BUDGET GENERAL									
Titres	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution		LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution	LF 2023	à fin mars
Frais de formations (ENEF)	- 280	-	0,00%						
Developpement infrastructures aéroportuaires (GSEZ GABON)			-						
Redevance de Navigation Intérieure (CNNII)			-						
Produit de participation au concours d'entrée et frais diverses formations (IUSO)	- 500	-	0,00%						
Dont Evaluation des Fonds de concours et ADP	13 379	1 534	11,46%	Dont Crédits relatifs aux Fonds de concours et ADP	13 379	1 534	11,46%		
Lutte contre le tabagisme	235	77	32,77%	ADP Santé	235	77	32,77%		
Redevances Examens et Concours	1 048	-	0,00%	ADP examens et concours (DGExamens et concours)	1 048	-	0,00%		
Ristournes DG Marine Marchande	1 013	81	7,98%	ADP Marine marchande	1 013	81	7,98%		
Permis de conduire, Licences et cartes grises des Transport terrestre	187	-	0,00%	ADP Transport terrestre (DGTT)	187	-	0,00%		
Licences, medailles et diplômes sur Travail	858	-	0,00%	ADP Travail (DGT)	858	-	0,00%		
Revenus du patrimoine immobilier			-	ADP Entr. Patrimoine de l'Etat	-	-	-		
Produit des droits, amendes et pénalités sur activités minières	2	-	0,00%	Fonds de soutien minier	2	-	0,00%		
Produits des redevances d'agrément technique industriel	73	-	0,00%	ADP Industrie	73	-	0,00%		
Produits des redevances d'agrément technique des rebuts et carte de commerçants	483	-	0,00%	ADP Commerce	483	-	0,00%		
Participations dans les autres sociétés	3 783	1 342	35,48%	Fonds Souverain de la République Gabonaise	3 783	1 342	35,48%		
Produits des procédures judiciaires	922	-	0,00%	Produits des procédures judiciaires	922	-	0,00%		
Ristournes DGCC	432	34	7,82%	ADP Concurrence	432	34	7,82%		
Ristournes CNLCEI	-	-	-	ADP CNLCEI	-	-	-		
Riposte Covid-19	184	-	0,00%				-		
Zone instables ferroviaires	4 123	-	0,00%	ADP Fonds de Solidarité Covid	184	-	0,00%		
Developpement infrastructures aéroportuaires (GSEZ GABON)			-	Developpement infrastructures aéroportuaires (GSEZ GABON)			-		
Agrément PME	36	-	0,00%	ADP PME	36	-	0,00%		
Fonds de concours Covid-19			-	ADP ARTF	4 123	-	0,00%		
TOTAL DES RECETTES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL	2 164 596	506 661	23,41%	TOTAL DEPENSES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL	1 943 920	321 752	16,55%	220 676	184 908
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE	3 389	-	0,0%	DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE	3 389	-	0,00%		
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	657	-	0,0%	Titre 3. Dépenses de biens et services	339	-	0,00%		

Recettes				Dépenses				Soldes	
BUDGET GENERAL									
Titres	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution		LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution	LF 2023	à fin mars
Appui aux politiques sectorielles de la pêche-FDC UE	657	-	0,0%	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 050	-	0,00%		
Titre 4 : Autres recettes	2 732	-	0,0%				-		
Recettes issues prélèvement des ressources halieutiques CE	2 732	-	0,0%				-		
COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)			-				-		
PENSIONS	78 256	19 653	25,11%	PENSIONS	78 256	19 653	25,11%		
Titre 3. Cotisations sociales	78 256	19 653	25,11%	Titre 4. Dépenses de transfert	75 256	19 653	26,11%		
Part salariale (yc agents en détachement)	25 592	6 831	26,69%	Pensions civiles et militaires	75 256	19 653	26,11%		
Part patronale de l'Etat	49 664	12 822	25,82%	Pensions spéciales	0	0	-		
			-	Titre 6. Autres dépenses	3 000	0	0,00%		
Versement du budget général	3 000	-	0,00%	Rappel pensions NSR	3 000	0	0,00%		
PRESTATIONS FAMILIALES	16 500	3 078	18,65%	PRESTATIONS FAMILIALES	16 500	3 078	18,65%		
Titre 3. Cotisations sociales	16 500	3 078	18,65%	Titre 4. Dépenses de transfert	16 500	3 078	18,65%		
Allocations familiales	16 500	3 078	18,65%	Prestations familiales	16 500	3 078	18,65%		
PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE	2 130	460	21,60%	PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE	2 130	457	21,45%		
Titre 1. Recettes fiscales	2 130	460	21,60%	Titre 3. Dépenses de biens et services	710	152	21,45%		
Redevance audiovisuelle	2 130	460	21,60%	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 420	305	21,45%		
PROMOTION DU SPORT	9 008	2 905	32,25%	PROMOTION DU SPORT	9 008	2 456	27,26%		
Titre 1. Recettes fiscales	9 008	2 905	32,25%	Titre 3. Dépenses de biens et services	4 504	1 228	27,26%		
Taxe sur les jeux de hasard	582	144	24,78%	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 504	1 228	27,26%		
Droits d'accises	8 427	2 761	32,77%				-		
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	-		-						
Titre 4. Autres recettes	-		-						
FORMATION POUR L'EMPLOI	3 073	663	21,59%	FORMATION POUR L'EMPLOI	3 073	168	5,47%		
Titre 1. Recettes fiscales	3 073	663	21,59%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 024	56	5,47%		
Taxe de formation professionnelle	3 073	663	21,59%	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 048	112	5,47%		
SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	2 453	-	0,00%	SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	2 453	0	0,00%		
Titre 1. Recettes fiscales	2 453	-	0,00%	Titre 3. Dépenses de biens et services	0	0	-		
Redevance Universelle	2 453	-	0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 453	0	0,00%		
VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	22 581	676	2,99%	VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	22 581	0	0,00%		
Titre 1. Recettes fiscales	21 543	676	3,14%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 895	0	0,00%		
Redevance d'Usure de la Route	2 125	505	23,75%	Titre 5. Dépenses d'investissement	20 686	0	0,00%		

Recettes				Dépenses				Soldes	
BUDGET GENERAL									
Titres	LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution		LF 2023	Exé. à fin mars 2023	% d'exécution	LF 2023	à fin mars
Taxe spéciale immobilière sur les loyers (TSIL)	828	171	20,67%				-		
Redevance de Navigation Intérieure (RNI)			-						
Redevance informatique	1 379		0,00%						
Redevance aéroportuaire	17 210		0,00%						
Titre 4. Autres recettes	1 038	-	0,00%				-		
ROPPRON	-	-	-				-		
Revenus du patrimoine immobilier	1 038	-	0,00%				-		
FINANCEMENT DE L'HABITAT	8 777	2 491	28,38%	FINANCEMENT DE L'HABITAT	8 777	0	0,00%		
Titre 4. Autres recettes	8 777	2 491	28,38%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 755	0	0,00%		
Fonds National de l'habitat	8 777	2 491	28,38%	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 021	0	0,00%		
SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE	8 014	1 519	18,95%	SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE	8 014	1 519	18,95%		
Titre 1. Recettes fiscales	8 014	1 519	18,95%	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 404	456	18,95%		
Redevance de l'eau	1 058	-	0,00%	Titre 5. Dépenses d'investissement	5 610	1 063	18,95%		
Redevance de l'électricité	6 955	1 519	21,83%						
SALUBRITE PUBLIQUE	7 224	1 203	16,65%	SALUBRITE PUBLIQUE	7 224	0	0,00%		
Titre 4. Autres recettes	7 224	1 203	16,65%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 473	0	0,00%		
			-	Titre 4. Dépenses de transfert	4 713	0	0,00%		
Redevance des ordures ménagers	7 224	1 203	16,65%	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 038	0	0,00%		
ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	19 181	4 543	23,69%	ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	19 181	0	0,00%		
Titre 1. Recettes fiscales	19 129	4 543	23,75%	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 609	0	0,00%		
Redevance d'Usure de la Route (90%)	19 129	4 543	23,75%	Titre 5. Dépenses d'investissement	17 572	0	0,00%		
Titre 4. Autres recettes	52	-	0,00%						
ROPPRON	52	-	0,00%						
TOTAL RECETTES COMPTES SPECIAUX	180 586	37 191	20,59%	TOTAL DEPENSES COMPTES SPECIAUX	180 586	27 330	15,13%	0	9 861
TOTAL RECETTES BUDGET DE L'ETAT	2 345 182	543 852	23,19%	TOTAL DEPENSES BUDGET DE L'ETAT	2 124 506	349 082	16,43%	220 676	194 770
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL								220 676	194 770
SOLDE BUDGETAIRE DE BASE								172 773	194 770

Source : DGBFiP

Annexe 7 : Présentation détaillée des opérations de trésorerie et de financement (en millions de FCFA)

Libellés	LF 2023	Exécution à fin mars 2023	Taux d'exécution
Charges de trésorerie et de financement			
Amortissement (dette extérieure)	678 827	57 089	8,41%
Emprunts extérieurs - courants	678 827	26 760	3,94%
Bilatéraux	95 994	-	0,00%
Multilatéraux	172 166	26 760	15,54%
Banques	67 171	-	0,00%
Marché international	343 497	-	0,00%
Emprunts extérieurs - arriérés	-	30 329	-
Bilatéraux	-	16 660	-
Multilatéraux	-	7 165	-
Banques	-	6 504	-
Amortissement des prêts du secteur bancaire	532 648	70 213	13,18%
Intérieur - DGD	532 648	70 213	13,18%
Emprunts intérieurs - courants	532 648	70 213	13,18%
Banques	78 071	11 577	14,83%
Moratoires	103 454	785	0,76%
Divers	-	-	-
Marchés financiers	351 123	57 851	16,48%
Autres amortissements	150 607	208 620	138,52%
Bons du Trésor Assimilables (BTA)	10 000	16 805	168,05%
Instances Trésor	79 507	159 601	200,74%
Arriérés de TVA hors pétrole	11 100	16 568	149,26%
Arriérés de TVA pétrole	50 000	6 864	13,73%
Arriérés intérêts extérieurs	-	8 781	-
Prêts et avances	11 507	-	0,00%
Fonds souverain de la RG	11 507	-	0,00%
Total (I)	1 373 590	335 922	24,46%
Ressources de trésorerie et de financement			
Tirages	228 330	30 221	13,24%
Tirages sur conventions en cours	85 454	30 221	35,37%
Tirages sur nouvelles conventions	14 850	-	0,00%
Tirages sur prêts programmes	128 026	-	0,00%
Droits de Tirages Spéciaux	40 000	40 000	100,00%
Emissions de titres publics	777 500	61 038	7,85%
Emissions de titres publics sur le marché international	327 500	-	0,00%
Emissions de titres publics sur le marché intérieur	450 000	61 038	13,56%
Financement non bancaire	107 083	161 951	151,24%
Accumulation des instances	107 083	161 951	151,24%
Correspondants du Trésor	-	-	-
Total (II)	1 152 914	293 210	25,43%
Solde des opérations de financement et de trésorerie	- 220 676	- 42 712	
Solde budgétaire global	220 676	194 770	
Solde net	0	152 058	

Source : DGBFiP